

**MAIRIE
DE
CUXAC-d'AUDE**

PRET DE SALLES MUNICIPALES

DATE DE LA DEMANDE :

DATE DU PRET:

NOM DU DEMANDEUR :

ADRESSE :

☎ :

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de solliciter le prêt de la salle :

Salle VISNEACOV A

Au tarif de 250 € pour la location aux Cuxanais – de 800 € pour les Non Cuxanais
et de 1 500 € pour la caution

Salle B (salle de réunion uniquement)

Au tarif de 100 € pour la location aux Cuxanais - de 200 € pour les Non Cuxanais
et de 1 500 € pour la caution

Salle C (salle de réunion uniquement)

Au tarif de 100 € pour la location aux Cuxanais - de 200 € pour les Non Cuxanais
et de 1 500 € pour la caution

Préau Ecole au tarif de 50 € (période extra-scolaire uniquement) *jusqu'à 21 heures seulement*

📖 Ces tarifs ont été fixés par délibération du Conseil Municipal du 9 juin et du 22 octobre 2008 modifiée par une délibération du 28 mars 2012.

Le montant de la location sera perçu de préférence par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public à réception de la réponse écrite et en tout état de cause 15 jours avant la location.

La location de ces salles exige une attestation de Responsabilité Civile locative "Manifestation" pour les jours de prêt délivrée par votre assureur et à jour de paiement.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes salutations distinguées.

(Signature)